

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 376/7e L la Commission permanente de la Chambre des Députés approuvant la délibération n° 73/5/CLR du 4 juin 1973 du conseil d'administration de la Caisse locale de retraites approuvant le compte administratif 1972 (rendue exécutoire par arrêté n° 73-1374/SG/CD du 11 septembre 1973).

n° 376/7e L la

Ministère
MINISTERE DE FINANCENuméro JO
n° 18 du 25/09/1973Date de publication
1 septembre 1973Date du numéro
25 septembre 1973

VISAS

Vula loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire français des Afars et des Issas

Vula délibération n° 479/6e L du 24 mai 1968 portant création d'un établissement public territorial dénommé « Caisse locale de retraites du Territoire français des Afars et des Issas », rendue exécutoire par arrêté n° 885/SG/CG du 7 juin 1968

Vul'arrêté n° 902/SG/CG du 29 mai 1968 portant organisation de la Caisse locale de retraites du Territoire français des Afars et des Issas et du régime de retraites applicable à ses ressortissants, ensemble l'arrêté n° 69-825/SG/CG du 29 mai 1969 qui l'a modifié ou complété

Vul'arrêté ne 71-1555/SG/CG du 17 novembre 1971 portant approbation du budget 1972 de la Caisse locale de retraites

Vule procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Caisse locale de retraites le 4 juin 1973

Vula délibération n° 73/5/CLR du 4 juin 1973 du Conseil d'administration de la Caisse locale de retraites approuvant le compte administratif 1972. Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 27 juin 1973

A adopté dans sa séance du 1er septembre 1973 la délibération dont la teneur suit :

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Est approuvée la délibération n° 73/5/ CLR du 4.6.1973 du conseil d'administration de la Caisse locale de Retraites du Territoire français des Afars et des Issas approuvant le compte administratif de 1972.

Le Secrétaire de la Commission permanentede la Chambre des DéputésABDOULKADER HASSAN MOHAMEDLe Président de la Commission permanente :de la Chambre des Députés

ORBISSO GAPITTO HASSAN